

FORMULAIRE DE DEMANDE ABONNEMENT VÉHICULE(S) 2026

GROIX

Tarifs valables du 05/01/2026 au 03/01/2027

❗ Ce document est interactif : ne l'imprimez que si nécessaire. Téléchargez-le, puis complétez-le à l'aide de la fonction « Remplir et signer » de votre lecteur PDF.

NOM* : PRÉNOM* :
 ADRESSE* :
 VILLE* : CODE POSTAL* :
 TÉL* : MAIL* :
 NUMÉRO D'ABONNEMENT (si renouvellement) :

*Champs obligatoire



PASS FRÉQUENCE

Valable 1 an dès le 1er passage (à effectuer dans les 12 mois suivant l'achat), cette carte nominative permet de bénéficier d'un tarif privilégié pour 4 ou 10 allers simples véhicules*, sur la ou les îles de votre choix.**

L'abonnement est réservé à son détenteur (conjoint ou enfant jusqu'à 25 ans inclus), propriétaire du véhicule. Deux véhicules maximums peuvent être inscrits sur un même abonnement mais ils ne pourront pas voyager simultanément sur la même traversée. Si les véhicules n'appartiennent pas à la même catégorie, alors deux souscriptions distinctes doivent être effectuées. **Une remise de 20 % est appliquée sur le montant total en cas de souscription multiple.** La réduction est appliquée pour la souscription simultanée de deux véhicules à minima. En cas de changement définitif de véhicule pour une catégorie différente, une nouvelle carte doit être achetée. Les passages non utilisés de l'ancienne carte peuvent alors être remboursés sur justificatif.

👤 **Détenteur d'un Pass annuel illimité Famille en cours de validité, vous bénéficiez de 10 % de réduction sur votre Pass Fréquence Véhicule 4 ou 10 (hors véhicules légers). La remise est appliquée automatiquement lors du paiement. Pour souscrire au Pass annuel illimité Famille, téléchargez le formulaire d'abonnement sur oceane.breizhgo.bzh.**

CATÉGORIE	CHOIX DU PASS FRÉQUENCE	NOM ET PRÉNOM	IMMATRICULATION	MODÈLE DU VÉHICULE
 CAT. 1 ≤4,00m et ≤1,8T	4 ALLERS SIMPLES 277,50€			
	10 ALLERS SIMPLES 526,50€			
 CAT. 2 ≤4,39m et ≤1,8T	4 ALLERS SIMPLES 333,00€			
	10 ALLERS SIMPLES 604,50€			
 CAT. 3 ≤4,79m et/ou >1,8T et ≤2T	4 ALLERS SIMPLES 516,00€			
	10 ALLERS SIMPLES 932,00€			
 CAT. 4 > 4,80m ou >2T	4 ALLERS SIMPLES 621,50€			
	10 ALLERS SIMPLES 1148,50€			

*Les billets passagers ne sont pas inclus dans l'abonnement véhicule et se règlent à part (avec un abonnement passager ou un billet unitaire). Le véhicule doit obligatoirement être à bord de la même traversée que le titulaire de la carte grise. **Pour tout déplacement vers Belle-Île-en-Mer avec un véhicule, un supplément de 2,51 € TTC par passage s'ajoute au tarif de l'abonnement en vigueur.

❗ **Bon plan : créditez votre Pass Fréquence avant son expiration et bénéficiez de 20 % de réduction sur la recharge, sans changement de date de validité.**

FORMULAIRE DE DEMANDE ABONNEMENT VÉHICULE(S) 2026

GROIX

Tarifs valables du 05/01/2026 au 03/01/2027



PASS FRÉQUENCE VÉHICULES LÉGERS

2 ROUES

MOTORISÉS OU NON MOTORISÉS

Valable 1 an dès le 1er passage (à effectuer dans les 12 mois suivant l'achat), cette carte nominative permet de bénéficier d'un tarif privilégié pour 10 allers simples véhicules*, sur la ou les îles de votre choix. L'abonnement d'un deux-roues motorisé est réservé à son détenteur (conjoint ou enfant jusqu'à 25 ans inclus), propriétaire du véhicule. Deux véhicules maximum peuvent être enregistrés sur présentation de leur carte grise, mais ils ne peuvent pas voyager simultanément sur la même traversée.

CATÉGORIE	CHOIX DU PASS FRÉQUENCE	NOM ET PRÉNOM	IMMATRICULATION	MODÈLE DU VÉHICULE
 TROTINETTE ÉLECTRIQUE	10 ALLERS SIMPLES 37,90€			
 VÉLO	10 ALLERS SIMPLES 66,30€			
 VÉLO ÉLECTRIQUE	10 ALLERS SIMPLES 88,40€			
 DEUX ROUES MOTORISÉ ≤ à 125cm ³	10 ALLERS SIMPLES 185,70€			
 DEUX ROUES MOTORISÉ ≥ à 125cm ³	10 ALLERS SIMPLES 531,10€			

*Les billets passagers ne sont pas inclus dans l'abonnement véhicule et se règlent à part (avec un abonnement passager ou un billet unitaire). Le véhicule doit obligatoirement être à bord de la même traversée que le titulaire de la carte grise.

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT



RENOUVELER OU SOUSCRIRE UN ABONNEMENT

Pour renouveler votre abonnement ou souscrire à un nouvel abonnement, merci de nous transmettre via notre [formulaire de contact](#), accessible depuis le site oceane.breizhgo.bzh, les éléments suivants :



Le formulaire d'abonnement complété ;



Une copie de la carte grise du véhicule.

Pas de remboursement des passages non utilisés. Report possible jusqu'à un mois après expiration en renouvelant le pass à l'identique (max. 1 aller retour pour le Pass 4, 2 pour le Pass 10).



RÉGLER UN ABONNEMENT

Pour valider votre souscription ou le renouvellement de votre abonnement, nous vous adresserons sur votre adresse mail, dès réception de l'ensemble des éléments requis, un lien de paiement par carte bancaire à usage unique. Vous pouvez également payer en 3x sans frais.

Vous avez aussi la possibilité de régler votre abonnement directement dans l'une de nos gares maritimes.

Je reconnais avoir pris connaissance des [Conditions Générales de Transport et de Vente](#) de Transdev Océane disponibles sur le site oceane.breizhgo.bzh et les accepte sans réserve. J'atteste également avoir pris connaissance de la [Politique de Confidentialité](#) de Transdev Océane.



INFOS

Plus d'infos sur nos abonnements
sur oceane.breizhgo.bzh



FAQ

Une question ? Consultez notre [Foire Aux Questions](#)



La Région vous transporte

